



L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication
Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, P. Brunner et M. Zugmeyer

Août 2023

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 87 96 50 41

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

FRANCE SERVICES à BITCHE

☎ 03 87 27 32 06

POMPIERS : 18

POLICE : 17

Centre de régulation médicale
Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :
Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

☎ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitch est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitch :

☎ 03 87 78 06 99

Gestion de l'eau

Par arrêté préfectoral, notre commune est placée sur une zone en alerte.
Le respect des restrictions ci-dessous est obligatoire sous peine d'amende.

Restrictions actuelles qui sont applicables :

- ◇ Arrosage des haies plantées depuis moins de 2 ans
en secteur rural : **interdit de 8 h à 20 h**
- ◇ Arrosage des jardins potagers : **interdit de 8 h à 20 h**
- ◇ Arrosage des pelouses, espaces verts, espaces
arborés, massifs fleuris en pleine terre ou en
contenant : **interdit de 8 h à 20 h**
- ◇ Remplissage et vidange des piscines ou bains à
remous privés de plus de 1 m³ : **interdiction de
vidange dans le milieu naturel et interdiction de remplissage** sauf remise
à niveau et première mise en eau si le chantier avait débuté avant les
premières restrictions
- ◇ Lavage de véhicules chez les particuliers : **interdit à titre privé à domicile**
- ◇ Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméables :
interdiction sauf si réalisé par une collectivité publique, une entreprise
de nettoyage professionnel ou dans le cadre de travaux réalisés par des
professionnels.

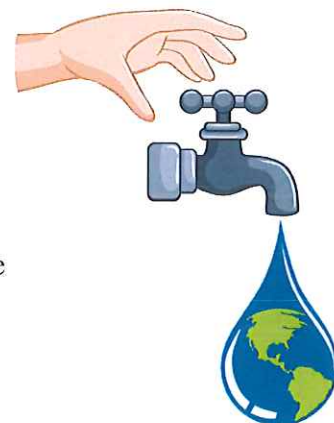


Nous consommons 148 litres d'eau potable par jour et par personne, répartis
comme suit :

Se laver : 39 %, aller aux WC : 20 %, laver son linge : 12 %, faire la vaisselle :
10 %, cuisiner : 6 %, laver sa voiture ou arroser son jardin : 6 %, boire : 1 %, divers : 6 %

Comment réduire votre consommation d'eau ?

- ◇ En évitant de laisser couler l'eau du robinet
- ◇ En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt
que des bains
- ◇ En optimisant l'usage des appareils de lavage en
lançant des machines à plein
- ◇ En installant des mousseurs d'eau sur les robinets
- ◇ En installant une douchette économe dans la salle
de bain
- ◇ En identifiant et réparant les fuites.



**Faites un geste pour la planète en appliquant
ces recommandations !**

Nous vous informons également que l'eau de consommation humaine est analysée
régulièrement. Les résultats des analyses sont consultables sur le panneau
d'affichage devant la mairie et sur Panneau Pocket.

Décisions du Conseil Municipal — Séance du 3 juillet 2023

Les procès-verbaux des séances du 27 mars et 9 juin 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2023 :

A – AFFAIRES FONCIERES

- Le conseil municipal a acté l'acquisition d'une parcelle de voirie dans la rue de l'Ecole afin d'y implanter les coffrets des réseaux d'un immeuble en construction.
- La régularisation du tracé du chemin rural de la Kundschaft, qui s'est déporté de son emprise d'origine et se trouve actuellement en partie sur une propriété privée, a également été votée à l'unanimité. Cette régularisation se fera par échange de terrain entre la commune et le propriétaire chez qui se trouve une partie du chemin.

B – AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

- Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 220 € au Lycée Teyssier pour 4 élèves domiciliés à Baerenthal ayant participé à des voyages pédagogiques au cours de l'année scolaire 2022-2023. La Commune verse 55 € par élève participant de Baerenthal pour les voyages scolaires organisés par le collège et le lycée.

C – AFFAIRES D'ADMINISTRATION GENERALE

- Le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service d'eau potable a été présenté et adopté à l'unanimité.
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec le Département de la Moselle pour le développement de la lecture publique, un avenant a été validé afin d'y intégrer la nouvelle possibilité d'accès à une plateforme « NuMos » proposant un accès numérique à de nombreuses ressources culturelles (presse, livres numériques, films, musique, autoapprentissage, jeux...). L'accès à cette plateforme en ligne est gratuite et accessible aux adhérents de la bibliothèque municipale.
- La procédure de relocation du lot de chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 a démarré. Dans ce cadre, le conseil municipal a validé la liste des propriétaires amenés à être consultés sur la destination du produit de chasse pour cette nouvelle période et a décidé de consulter par écrit les propriétaires fonciers concernés. Il a été également procédé à la désignation des deux membres du Conseil municipal amenés à siéger à la commission communale consultative de la chasse.

L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie et sera mis en ligne sur le site internet de la Commune.



LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS AGREES

Edition du 10 juillet 2023

BAERENTHAL

Nom prénom	Adresse	Téléphone 1	Téléphone 2	Capacité d'accueil
MASSON Melanie	7 RUE ZINSEL	0372292732	0783137010	2
STRASSEL ANNE-MARIE	5 RUE DE LA CHAPELLE	0387270295	0632730863	5

Vie pratique

Collecte multiflux

La collecte (poubelle avec autocollant jaune)
du jeudi 17 août
est reportée au vendredi 18 août.

Rappel

L'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, scie à bois ... n'est autorisée que :

- ⇒ les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- ⇒ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Louer, acheter, faire des travaux, construire ... frappez à la bonne porte, celle de l'ADIL 57 !

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes vos questions logement et rénovation énergétique ainsi que les éclairages nécessaires pour vous aider à réaliser votre projet.

Benjamin Mehlinger, Conseiller France Rénov'Moselle Est est installé à la Maison de l'Habitat et des Projets, 174 rue Nationale à Forbach.

Tél. 03 56 14 01 02 ou b.mehlinger@adil57.fr
Il assure aussi des permanences sur rendez-vous à Bitche et à Rohrbach-lès-Bitche.

NuMos, ma bibliothèque partout, tout le temps !

NuMos, c'est quoi ?

NuMos, c'est la plateforme départementale de ressources culturelles en ligne accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, sur mediatheque-numerique.moselle.fr

Disponible 7j/7 et 24h/24, NuMos propose gratuitement aux Mosellans adhérents d'une bibliothèque, plus de 100 000 documents culturels en ligne : des livres numériques, des livres audio, des BD, des films, des magazines, des journaux, de la musique, des jeux vidéo, des cours en ligne et des ressources adaptées aux publics malentendants, malvoyants et DYS.

Un espace jeunesse avec des contenus spécifiques est également proposé aux enfants de 4 à 12 ans.

Publics jeunes, ados, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou éloignées de la lecture, NuMos s'adresse à tous ! L'unique condition d'accès est que l'utilisateur soit adhérent à l'une des 153 bibliothèques du réseau départemental de Moselle.

Renseignements à la bibliothèque de Baerenthal au 03 87 06 26 48.

Fermeture pour congés

L'Agence Postale Communale
sera fermée du 31 juillet au 15 août 2023.

Durant cette période les colis et plis recommandés seront à récupérer à La Poste de Bitche qui est ouverte les :

- ☞ Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- ☞ Mercredi de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- ☞ Mardi et samedi de 9 h à 12 h

* * * * *

La bibliothèque municipale sera fermée
durant tout le mois d'août.

Réouverture le mardi 5 septembre 2023
à 16 h 30.

MARCHÉ AUX PUCES

DIMANCHE 6 AOÛT

À PARTIR DE 7H



PETITE RESTAURATION - KIRB

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:

martine.zugmeyer57@gmail.com ou 06 83 33 85 60

10 € LES 5 MÈTRES LINEAIRES

ORGANISÉ PAR ABCD

IMPRIMERIE PAR MOUSSES

ÉTANG RAMSTEIN PLAGE - BAERENTHAL

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

M. **Jean Goetz** qui fêtera ses 81 ans le 2 août
Mme **Marlène Dorsi** née Ruebler qui fêtera ses 84 ans le 9 août
M. **Georges Reiss** qui fêtera ses 84 ans le 10 août
Mme **Liliane Jund** née Vigneron qui fêtera ses 95 ans le 19 août
M. **Robert Bernhardt** qui fêtera ses 80 ans le 19 août
Mme **Erna Etter** née Clementz qui fêtera ses 95 ans le 26 août
Mme **Frieda Clementz** née Etter qui fêtera ses 86 ans le 29 août

Félicitations à :

**Olivier Jarry et
Brunehilde Martin**
qui se sont mariés
le 1er juillet



Nos condoléances à la famille de :



M. **Pierre Bonne**,
décédé le 4 juillet,
à l'âge de 90 ans

Bienvenue à :

Erika, née le 16 juillet,
fille de **Sébastien Lelong**
et de **Charline Noir**



Bloc notes

Samedi 5 août : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 6 août : Marché aux puces organisé par l'association ABCD, à la base de loisirs Ramstein-Plage. Renseignements au 06 83 33 85 60 ou martine.zugmeyer57@gmail.com

Samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 août : Kirb à la base de loisirs Ramstein-Plage.

Mardi 8 août : Soirée jeux de société en partenariat avec le Centre de Jeunesse et Loisirs Jeunesse, organisée par la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la médiathèque Joseph Schaefer. De 20 h à 22 h, au Centre de Jeunesse à Baerenthal. Animation gratuite et ouverte à tous.

Samedi 12 août : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Jeudi 17 août : La collecte de la poubelle à autocollant jaune est reportée au vendredi 18 août.

Samedi 19 août : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 26 août : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Lundi 4 septembre : Rentrée des classes pour tous les élèves.

Ce bulletin municipal vous est offert par

Votre partenaire nature

Nord Alsace Motoculture

1 rue des Prés 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

TEL : 0388096296 - Email : nordalsacemotoculture@gmail.com

*Outils professionnels pour
la forêt et le jardin*



Vente - Réparation
Entretien périodique
Dépannage sur site



APE : 4661Z SIRET : 87811191300017

